



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 14 décembre 2022

DEMANDE DE SUBVENTION – DISPOSITIF DOTATION SOUTIEN INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2023

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Vagtang CROGUENNEC, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Guillaume GOURLAIN à Armelle GEGOUSSE, Bernard CLERGEON à Patricia QUERO-RUEN, Antoine GOYER à Christian PERRIEN.

Absente (sortie de salle) : Brigitte LE LIBOUX.

Secrétaire de séance : Liliane MARTEVILLE

Présents : 29
Pouvoirs : 03
Absente : 01

n°27

DEMANDE DE SUBVENTION – DISPOSITIF DOTATION SOUTIEN INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2023

Rapporteur : Armelle GEGOUSSE

Dans le cadre de sa politique de modération de ses consommations énergétiques, la ville de Ploemeur s'inscrit dans une démarche ambitieuse et vertueuse pluriannuelle d'investissement de travaux pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux et de ses équipements.

Dans cette même dynamique, la ville de Ploemeur a présenté des « fiches projet » dès 2021 auprès de l'EPCI de Lorient Agglomération dans le cadre de la signature des Contrats de Relance et de Transitions Ecologique (CRTE) entre l'Etat et celui-ci, portant sur des travaux d'économie d'énergie.

C'est à ce titre que la ville de Ploemeur, afin de poursuivre ses efforts de transition énergétique et de décliner son programme prévisionnel de travaux d'économie d'énergie, souhaite solliciter l'attribution d'une subvention auprès de l'état de Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIL) pour l'année 2023,

sachant que La DOTATION SOUTIEN INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) comprend une enveloppe consacrée aux grandes priorités d'investissement sur les thématiques suivantes :

1. Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables
2. Mise aux normes et sécurisation des établissements publics
3. Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements
4. Développement du numérique et de la téléphonie mobile
5. Création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires
6. Réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants

Ainsi, la demande de subvention DSIL 2023 porte sur la programmation de travaux suivante relative aux thématiques 1 et 5 citées ci-avant :

1- ÉCOLE A ÉNERGIE POSITIVE [BEPOS]

Dans le cadre de son Plan de Résilience Énergétique, la commune a pour projet d'avoir sa première école positive BEPOS, c'est-à-dire, un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Ce programme de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables concerne la maternelle LA CHÂTAIGNERAIE.

En effet, les travaux réalisés ses dernières années :

- Éclairage 100 % LED
- Remplacement Menuiseries
- Réfection de l'étanchéité et isolation de la toiture-terrasse
- Remplacement de la chaudière GAZ par une pompe à chaleur [PAC]

Additionnés aux travaux programmés pour 2023, objet de la présentation demande de subvention :

- Isolation Thermique par l'Extérieure (ITE)
- Mise en place de panneaux photovoltaïques pour autoconsommation

Permettront à l'école, d'être classée comme bâtiment BEPOS.

Le montant de ces travaux est estimé à 196 000 € HT, soit 235 200 € TTC

La subvention attendue est de 156 800 €.

PLAN DE FINANCEMENT

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Nature de dépense	Montant	Source de financement	Montant	Taux sur Montant H.T
Isolation Thermique par l'Extérieure HT	104 000 €	ETAT DSIL 2023	156 800 €	80 %
Panneaux photovoltaïques HT	92 000 €	Autofinancement HT	39 200 €	20 %
TOTAL HT	196 000 €	TOTAL HT	196 000 €	100 %

2- RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL

Dans le cadre de la rénovation énergétique totale de l'école Marcel PAGNOL commencée en 2021/2022 par les opérations suivantes :

- Remplacement des dernières menuiseries non-performantes,
- Remplacement de la chaudière GAZ par une chaudière plus performante,
- Réfection de l'étanchéité et isolation de la toiture-terrasse.

La commune souhaite finaliser cette rénovation par des travaux portant sur :

- L'Isolation Thermique par l'Extérieure,
- Mise en place de panneaux photovoltaïques.

Le montant de ces travaux est estimé à 286 000 € HT, soit 343 200 € TTC

La subvention attendue est de 228 800 €.

PLAN DE FINANCEMENT

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Nature de dépense	Montant	Source de financement	Montant	Taux sur Montant H.T
Isolation Thermique par l'Extérieure HT	132 000 €	ETAT DSIL 2022	228 800 €	80 %
Panneaux photovoltaïques HT	154 000 €	Autofinancement HT	57 200 €	20 %
TOTAL HT	286 000 €	TOTAL HT	286 000 €	100 %

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission 2 « Travaux, urbanisme, développement durable, commerce, emploi, insertion, handicap, tourisme » du mercredi 30 novembre 2022 ;

Vu l'avis de la Commission 3 « Finances, ressources humaines, agglomération » du 1^{er} décembre 2022 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **VALIDE ET AUTORISE** le programme de travaux et le plan de financement pour 2023 des projets en faveur de la transition énergétique
- **SOLICITE** une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL 2023
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

